

Réunion du Conseil Municipal

Du 28 avril 2014 à 20 heures

Date de convocation : 23/04/2014

Etaient présents : Robert BOUDON, Jean-Pierre VAISSADE, Christian LAURAIRE, Monique LOUVRIER, Monique DELFAU, Lucien VAISSADE, Michel BOUDON, Jean ALBARET, Thierry BRUNEL, Laurent CAYREL, Marcel RIEUTORT

Secrétaire : Thierry BRUNEL

ORDRE DU JOUR

- Vote des subventions - exercice 2014
- Vote des taux de contributions directes - exercice 2014
- Indemnité pour le gardiennage de l'église - exercice 2014
- Présentation et vote des budgets primitifs 2014
- Indemnité de conseil au receveur municipal
- Délégation de fonction au maire
- Fonds d'Équipement des Communes (FEC) : projets 2014
- Demande d'aliénation de terrains sectionnaires par M. André MICHEL aux Vayssières-Hautes
- Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitation des biens de section à vocation agricole
- Désignation des délégués dans les différents organismes
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation d'un «correspondant défense»
- Désignation des membres du Centre Commune d'Action Sociale (CCAS)
- Établissement de la liste de présentation des membres de la commission communale des impôts directs
- Désignation des contacts pour automate d'alerte
- Affaires diverses

➤ [Approbation du compte rendu de la séance précédente.](#)

Les élus valident le compte-rendu de la réunion du 4 avril 2014

➤ [Vote des subventions - exercice 2014](#)

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à voter les subventions à inscrire au budget primitif de 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes :

- Association Vallée du Lot : 18 €
- Jeunes agriculteurs de Chaudes-Aigues : 15 €
- ACCA de Lieutadès : 30 €
- Donneurs de sang de Chaudes-Aigues : 15 €

- *A.D.M.R de Chaudes-Aigues : 230 €*
- *Club des Aînés Ruraux de Lieutadès : 550 €*
- *Association Amis de la lecture à Aurillac : 12 €*
- *Radio Margeride : 15 €*
- *Comité d'AFN de Chaudes-Aigues : 30 €*

(Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0)

➤ **Vote des taux des contributions directes - exercice 2014**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter les taux des contributions directes pour l'exercice 2014

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe les taux 2013 des contributions directes comme indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Bases notifiées	Taux en %	Produit en Euros
Taxe d'habitation	248 600	12.18	30 279
Taxe foncière (bâti)	247 700	15.55	38 517
Taxe foncière (non bâti)	18 000	87.13	15 683
TOTAL			84 479

(Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0)

➤ **Indemnité pour le gardiennage de l'église : exercice 2014**

Monsieur le maire fait savoir que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales pour l'année 2014 est de 119.55 €

Il demande au Conseil de délibérer pour en fixer le montant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- *d'allouer à M. Jean MARCENAC curé de Chaudes-Aigues, une indemnité de 119,55 €, pour le gardiennage de l'église pour l'année 2014.*

(Pour : 11 – Contre : 0 – Abstention : 0)

➤ **Présentation et vote des budgets primitifs 2014**

Monsieur le Maire soumet à l'examen de l'Assemblée les projets des budgets primitifs dressés par lui pour l'exercice 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote les budgets primitifs qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme de :

Budget principal

Section de fonctionnement 322 720.00 €
Section d'investissement 339 884.00 €

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 1)

Budget Eau et Assainissement

Section de fonctionnement 45 779.00 €

Section d'investissement 111 254.00 €

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Monsieur le Maire propose également d'amortir les dépenses relatives aux portes des châteaux d'eau sur 10 ans (aménagement et installations diverses). IL rappelle que, les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante sur proposition du Maire.

Monsieur le Maire propose la durée d'amortissement suivante :

<i>Biens</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
<i>Installations et aménagements divers</i>	<i>10 ans</i>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte les durées d'amortissement telles qu'elles sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Indemnité de conseil au receveur municipal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982, un arrêté en date du 16 décembre 1983 a précisé les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor, chargés des fonctions de Receveur des communes et établissements publics locaux.

Il fait savoir qu'il y aurait lieu de décider de l'attribution de cette indemnité de conseil à Mme Virginie DARMON, Receveur municipal, et propose de lui attribuer l'indemnité de budget et l'indemnité de conseil, au taux maximum du tarif prévu à l'article 4 de l'arrêté susvisé.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- accepte la proposition de Monsieur le Maire et décide en conséquence d'attribuer l'indemnité de budget et l'indemnité de conseil à Madame Virginie DARMON, et ce jusqu'à cessation de ses fonctions.***

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Délégation de fonction au maire

Le Conseil peut déléguer une partie de ses attributions au maire, ces délégations de pouvoir facilitent et accélèrent la gestion de la commune.

Mr le Maire demande au conseil les délégations qu'il souhaite lui attribuer.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Mr le Maire les délégations suivantes :

- *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;*
- *passer les contrats d'assurance ainsi que pour accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;*
- *prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;*
- *fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;*

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Fonds d'Équipement des Communes (FEC) : projets 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider des projets à déposer au titre du FEC 2014

Le Conseil Municipal décide de déposer le projet d'isolation de la salle des fêtes. Le coût total des travaux est estimé à 45 931.00 € HT soit 55 117.20 € TTC

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Demande d'aliénation de terrains sectionnaires par M. André MICHEL aux Vayssières-Hautes

M. le Maire informe le Conseil que M. André MICHEL des Vayssières-Hautes, à sollicité la commune dans le but d'acquérir les parcelles cadastrées section A n° 608 d'une superficie de 2860 m², et A n° 652 d'une superficie de 740 m² appartenant aux habitants des Vayssières-Hautes.

Il indique que s'agissant d'une parcelle de bien sectionnaire, les électeurs de la section des Vayssières-Hautes doivent être consultés afin qu'ils puissent donner leur avis sur cette cession.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité de cette aliénation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- *Donne un avis favorable à la vente des parcelles cadastrées section A n° 608 (pâturage) d'une superficie de 2860 m² et A n° 652 (lande) d'une superficie de 740 m², moyennant le prix de 0.65 € le m² soit 2 340 €*
- *Charge Monsieur le Maire de convoquer les électeurs membres de la section des Vayssières-Hautes afin qu'ils donnent leur avis sur cette vente.*
- *dit que tous les frais afférents à cette vente seront supportés par l'acquéreur ;*

(Pour : 10 - Contre : 1 - Abstention : 0)

➤ Renouvellement des conventions pluriannuelles d'exploitation des biens de section à vocation agricole

Les conventions pluriannuelles d'exploitation des biens de section à vocation agricole étant arrivée à échéance il y a lieu de les renouveler.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer pour le renouvellement de ces conventions (critères, durée, prix à l'hectare)

Les conventions pluriannuelles d'exploitation des biens de section à vocation agricole étant arrivée à échéance M. le Maire fait savoir qu'il y aurait lieu d'établir de nouvelles conventions.

Il demande au conseil de se prononcer pour le renouvellement de ces conventions et d'en fixer les différents critères (liste des bénéficiaires, superficie, durée, prix à l'hectare).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- *décide d'établir des conventions pluriannuelles d'exploitations avec les bénéficiaires ci-après :*

Section de Buffierettes

- *MATHIEU Gérard* 31ha 00a 60ca

Section de Gurières

- *GAEC BOUDON* 5ha 96a 80ca

Section de Montgros

- *GAEC CAYREL* 33ha 00a 00ca

- *RAYNAL Adrien* 33ha 00a 00ca

Section de Richardès

- *PRAT Georgette* 10ha 84a 80ca

- *RUSCASSIER Maryse* 11ha 00a 00ca

Section des Burguerettes

- *GAEC D'ESPEYRAC* 1ha 88a 85ca

- *VAISSADE Jean-Pierre* 91a 95ca

Section de l'Hermet

- *VAISSADE Lucien* 2ha 39a 40ca

Section de Lagarde

- *BOUSSUGE Jean-Louis* 6ha 95a 98ca

- *GEVAUDAN Nadine* 7ha 03a 48ca

- *VALETTE Thierry* 7ha 18a 79ca

Section du Monteil et de Lagarde

- *GEVAUDAN Nadine* 35a 80ca

Section de Laborie

- *BRUNEL Jean-Luc* 1ha 94a 78ca

- *BRUNEL Guy* 2ha 16a 38ca

- *COUMOUL Jean-Noël* 2ha 28a 00ca

Section du Monteil

- BRUNEL Jean-Luc 40a 80ca
- BRUNEL Guy 82a 05ca
- COUMOUL Jean-Noël 90a 05ca

Section de Succaud

- Coexploitation TUFFERY 57a 00ca
- GAEC des Roussilles 48a 00ca

Section des Mons

- GILIBERT Jean-Noël 10ha 71a 20ca

Section des Vayssières-Hautes

- MICHEL Marcelle 2ha 23a 00ca

Section de la Sauvetat

- VAISSADE Jean-Pierre 4ha 71a 00ca

Section des Bessières Basses

- GAEC D'ESPEYRAC 2ha 37a 10ca

Section de Lauzardie

- FROBERT Andrée 4ha 00a 75ca
- RAYNAL Philippe 2ha 58a 40ca

Section de Puech-Blanc

- DELORME Joël 21ha 83a 45ca

- *Fixe la durée des conventions à 8 ans*
 - *Fixe pour 2014 le prix du fermage à 38,72 € l'hectare + actualisation de l'indice des fermages à paraître au 1er octobre de l'année 2014*
- Ce loyer sera ensuite actualisé chaque année sur la base de l'indice des fermages publié au 1er octobre de chaque année)*

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Désignation des délégués dans les différents organismes

<p>Établissement public foncier</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 délégué titulaire : Robert BOUDON- 1 délégué suppléant : Monique DELFAU
<p>Syndicat Départemental d'énergies du Cantal</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 titulaires : Jean ALBARET et Thierry BRUNEL

Syndicat Mixte A.G.E.D.I - 1 Titulaire : Robert BOUDON - 1 Suppléant : Laurent CAYREL
Association des Communes Forestières - 1 Titulaire : Robert BOUDON - 1 Suppléant : Marcel RIEUTORT
CNAS - 1 Titulaire élus : Monique DELFAU

➤ Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Membres titulaires - Jean ALBARET - Christian LAURAIRE - Monique DELFAU	Membres suppléants - Laurent CAYREL - Michel BOUDON - Jean-Pierre VAISSADE
---	--

➤ Désignation d'un «correspondant défense »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite au renouvellement des assemblées délibérantes, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau délégué en charge des questions de défense.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- **de désigner Laurent CAYREL comme interlocuteur privilégié pour la défense.**

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Désignation des membres du Centre Communale d'Action Sociale (CCAS)

- Monique LOUVRIER - Monique DELFAU - Thierry BRUNEL - Jean ALBARET
--

➤ Établissement de la liste de présentation des membres de la commission communale des impôts directs

Titulaires (12)	Suppléants (12)
- André GERBAL	- Jackie BOUDON
- Christian LAURAIRE	- Raymond VALADIER
- Jean-Claude CAYREL	- Marcel RIEUTORT
- Jean ALBARET	- Monique LOUVRIER
- Simone PUECHMAILLE	- Nadine POUGET
- Lucien COUMOUL	- Guy BRUNEL
- Nicolas PASCAL	- Bernard PRIMOIS
- Gérard MATHIEU	- Lucien VAISSADE
- André MICHEL	- Christine PIGNOL
- Philippe RAYNAL	- Elisabeth BAJOLLE
- Gérard LACASSAGNE (propriétaire de bois)	- Marcel COSTEROUSSE (propriétaire de bois)
- Denis GARREL (hors commune)	- Serge DUMAZEL (hors commune)

➤ Désignation des contacts pour automate d'alerte

Robert BOUDON, Michel BOUDON, Philippe RAYNAL, Christine PIGNOL

➤ Affaires diverses

- Le conseil accepte la demande de conteneurs à ordures ménagères + tri, faite par M. Cyrille COUMOUL pour l'atelier et sa maison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,
Robert BOUDON,

Monique DELFAU

Jean-Pierre VAISSADE

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE

Michel BOUDON

Thierry BRUNEL

Jean ALBARET

Marcel RIEUTORT

Lucien VAISSADE

Laurent CAYREL